

78306129

19.12.78

Compagnie

--- GENDARMERIE NATIONALE ---

CODÉ

PROCES-VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

Renseignements administratifs

Apparition d'un objet volant non identifié

Ce jour, dix-neuf décembre mil neuf cent soixante dix-huit, Nous, soussignés :

P.V. N° 7999

Adjudant-Chef, commandant

Adjudant, Officier de police judiciaire, gendarme, agent de police judiciaire.

TEMOIN :

5° Expédition

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs.

I - PREAMBULE

Vu et transmis par :

Le mardi 19 décembre 1978, à 08 heures 50, un habitant de MEAUX, Monsieur nous informe téléphoniquement que depuis son domicile, il observe un phénomène lumineux dans le ciel.

Le commandant de Brigade

Nous nous transportons immédiatement chez l'informateur où nous parvenons à 09 heures 00.

à

II - ETAT DES LIEUX

Mr. le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire Bureau Emploi-Renseignement

Monsieur habite Square du Berry, dans le quartier BEAUVAIL situé au sud-est du centre de MEAUX (Seine-et-Marne).

A PARIS.

L'appartement est au second niveau d'un immeuble de six étages; il est pourvu d'une loggia ouverte vers le sud-est et dominant la large vallée de la Marne.

Aucune construction ne gêne la visibilité jusqu'à l'horizon.

III - CONSTATATIONS

A notre arrivée chez le témoin, il fait jour; le ciel est très clair et d'une teinte bleue pâle. Le soleil s'élève à l'est sur notre gauche et ne gêne pas l'observation.

La température extérieure est de -6° centigrades; la gelée blanche recouvre la nature.

Sur indication de Monsieur, depuis la loggia de son appartement, en face de nous et en direction du sud-est, sous un angle de 35 degrés par rapport au sol, nous remarquons à l'oeil nu un point lumineux dans le ciel, à une très grande altitude.

L'objet, de taille assez petite, affecte l'aspect d'une étoile très brillante; il paraît immobile mais l'observation soutenue permet de constater qu'après des périodes de trois minutes d'immobilisation, il se déplace faiblement, tantôt vers l'est, tantôt vers l'ouest, sans toutefois changer d'altitude.

L'examen, à la jumelle prismatique de 8 X 30, ne permet pas de définir la forme de l'objet observé.

La prise de vues photographiques est rendue impossible par suite de l'éloignement du sujet; le témoin, photographe professionnel, ne peut réussir cette opération.

Notre observation se poursuit jusqu'à 09 heures 45, heure à laquelle la brillance de l'objet est fortement atténuée par l'intensité lumineuse du soleil s'élevant au-dessus de l'horizon et par l'apparition de nuées se formant en très haute atmosphère.

Pendant notre examen un avion à réaction se déplaçant du sud au nord laisse une traînée de condensation qui contribue à la disparition définitive de la vue du phénomène.

Il est à noter qu'une coupure générale de l'électricité a affecté la France dans la matinée du 19 décembre 1978.

IV - ENQUETE

Procédant à l'enquête, nous, Adjudant-Chef [redacted] entendons [redacted] né le 8 mai 1949 [redacted] photographe, [redacted] 2ème étage, qui nous déclare à 10 heures 10 :

"Ce matin, l'électricité a été coupée dans le quartier de [redacted] BEAUVAL depuis 08 h 23.

Je me trouvais sur le balcon de mon appartement et, machinalement, j'ai regardé le ciel encore obscur mais dégagé de nuages. J'ai remarqué un point lumineux qui ne pouvait pas être une étoile et qui se tenait en haute altitude au sud-est de la ville de [redacted]. Cet objet oscillait et semblait se déplacer à gauche ou à droite après avoir observé des stations de deux à trois minutes.

J'ai beaucoup étudié l'astronomie et je puis assurer qu'il n'y avait pas de confusion possible avec une planète. En votre compagnie, j'ai observé ce phénomène jusqu'à 09 heures 45, moment où le soleil très brillant et des nuées ont estompé le point lumineux.

Je n'ai pris aucune photographie, étant démuné d'appareil suffisamment puissant pour le faire."

Le 19 décembre 1978, à 10 heures 10,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

(A signé au carnet de déclarations)

Aucun autre témoin ne nous a signalé l'observation du phénomène.

Un message n° 2221/2 est diffusé ce jour aux autorités destinataires du présent.

V - CLOTURE DU PROCES-VERBAL

- DRESSE EN 7 EXPEDITIONS, DESTINEES :

- La première : A Monsieur le Préfet de la Seine-et-Marne à MEAUN
- La deuxième : A Monsieur le Procureur de la République à MEAUN,
- La troisième : A Monsieur le Général commandant la Région Aérienne de à VILIEY-VILLACOUBLAY (Yvelines)

- La sixième : A Monsieur le Colonel, commandant la Gendarmerie
Départementale de l'Île-de-France, à PARIS,
- La septième: aux archives.

Fait et clos le 19 décembre 1978

L'Adjudant-Chef :

L'Adjudant

Le gendarme

Plan de situation photographique de MEAUX-BEAUVAL
et de la direction du phénomène



Paris, le 14 Décembre 1978

Vu *Veuille*

- R A P P O R T -

Le Gardien de la paix

N° 13.931

A

Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Voie Publique

O B J E T : - Personne ayant vu un "O.V.N.I." dans le ciel.

A 6h03, sur appel TN16, je me suis rendu au moyen de la PS 16 A, sous les ordres du Bief, au rue de Civry à Paris 16ème, pour le motif cité en objet.

Sur les lieux, je me trouve en présence de M. né le 10/01/1932 en Grèce, architecte, dt. adresse précitée, 5ème étage, qui me déclare :

"Il y a environ 15°, c'est-à-dire à 7h50, j'ai constaté la présence d'un objet brillant dans le ciel. J'ai observé celui-ci de ma fenêtre car il se trouvait approximativement en direction du Pont du Garigliano."

"Si cet objet semble présentement avoir l'apparence d'une étoile vue de la terre, il était une vingtaine de fois plus important lorsque j'ai fait appel à vos services."

"Je précise que j'ai pu observer cette forme pendant une quinzaine de minutes avant qu'elle ne reprenne de l'altitude pour gagner l'endroit où vous la voyez actuellement."

Il semblerait néanmoins, selon les dires du témoin, que cet OVNI se déplacerait légèrement vers la droite dans un mouvement très régulier.

Je précise que Mme , locataire du 8ème étage du même immeuble, ainsi que l'équipage de la PS 16 A, a pu observer cette forme qui avait tous les aspects d'une étoile.

Bureau avisé.

TO 16 I sur place.

Fonctionnaires de l'Observatoire sur les lieux.

Paris, le 14/12/78

VU & TRANSMIS

Cre. Divisionnaire

Destinataires :

- DG/PM Secrétariat (3)
- D.1 (1)
- Archives (1)